Programme de Formation

UTILISER L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA) DANS LA FONCTION PUBLIQUE BRUXELLOISE : TECHNOLOGIES, CADRES JURIDIQUE ET DÉONTOLOGIQUE

Organisation

Durée : 13 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

La formation est accessible aux agents des administrations publiques locales ou régionales bruxelloises qui utilisent ou sont amenés à utiliser l'intelligence artificielle générative dans le cadre de leurs activités professionnelles.

Objectifs pédagogiques

1) Découvrir le potentiel de l'intelligence artificielle générative dans le contexte professionnel de l'administration publique.

2) Comprendre les fonctionnalités de l'IA générative.

3) Tester concrètement, par des exercices, les limites fixées par le cadre juridique, éthique et déontologique de son utilisation.

4) Expérimenter les logiciels d'intelligence artificielle utiles dans la vie professionnelle, en ciblant des utilisations liées à la génération de contenus ou à l'organisation des processus.

5) Comprendre les conditions de bon fonctionnement de l'intelligence générative pour optimiser les réponses.

Description

INTRODUCTION

L'ambition de cette formation est de permettre aux participants d'appréhender les possibilités offertes par l'utilisation des technologies de l'intelligence artificielle générative dans le contexte de l'administration publique bruxelloise. Elle inclut également les aspects juridiques, éthiques et déontologiques de cette utilisation.

CONTENU

1) Introduction à l'IA générative : définitions et enjeux. Mise en contexte des attentes du secteur public.

2) Présentation des aspects juridiques encadrant l'IA générative aux niveaux européen et belge :le plan national de convergence pour le développement de l'intelligence artificielle, la Charte pour l'utilisation responsable de l'IA dans les services publics.

3) Présentation des aspects éthiques (manipulation, désinformation) et déontologiques (absence de transparence, respect des utilisateurs).

4) Survol des fondamentaux techniques de l'IA (machine Learning, Deep Learning, réseaux neuronaux) et de l'IA générative (NLP, tokenisation, vectorisation, inférence, GPT, RAG).

5) Exemples concrets d'utilisation de l'IA dans le secteur public : chatbots, génération de rapports, création d'emailings, automatisation.

6) Comprendre les biais, les limitations et les hallucinations de l'IA générative.

7) Cas pratiques pour distinguer les outputs fiables et non fiables.

8) Création de prompts efficaces pour maximiser les résultats d'une IA générative.

9) Utilisation de l'approche RISEN (Rôle, Input, Steps, Expectations, Narrowing)

10) Cas pratiques avec ChatGPT, Gemini et Perplexity.

11) Création de textes, présentations et graphiques en lien avec les besoins administratifs. Exploration des fonctionnalités de Copilot dans Teams, Word, Excel et PowerPoint.

12) Utilisation de l'IA pour analyser les résultats d'un sondage réalisé sur Mentimeter.

13) Création de visualisations avec Excel et PowerPoint.

14) Mesures pour une utilisation responsable et respectueuse de la législation de l'IA dans l'administration.

Prérequis

Disposer des connaissances et des compétences requises pour utiliser l'outil bureautique dans le cadre professionnel.

Modalités pédagogiques

La formation est l'occasion d'allier la pratique à la réflexion juridique et déontologique. Des tâches concrètes impliquant l'utilisation de l'IA dans la fonction publique locale (chatbots, génération de rapports, création d'emailings, automatisation, etc.) seront réalisées dans le cadre d'ateliers collaboratifs. Les participants travailleront sur des cas pratiques pour résoudre des problèmes concrets (par exemple, pour distinguer les outputs fiables et non fiables, analyser un jeu de données anonymisées, identifier des tendances ou créer des visuels pertinents). Dans chaque cas proposé, les participants devront identifier les mesures nécessaires à une utilisation responsable et respectueuse de la législation de l'IA dans l'administration publique.